

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Oullins

Métropole de Lyon

ARRÊTÉ DU MAIRE

PAUCV/NUM_24_016

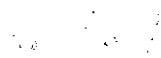
OBJET : Certification des points d'adresses de la Résidence « Les Hauts d'Oullins » 18, 20, 22, 24, 26 et 28 de la rue de la Camille, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite

Le Maire d'Oullins,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-28 ;

Vu l'arrêté n°SG24_58 du 9 février 2024 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Louis CLAUDE Conseiller délégué au Maire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'identifier la résidence « Les Hauts d'Oullins » 18, 20, 22, 24, 26 et 28 de la rue de la Camille, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite ;



ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Cet arrêté abroge et remplace l'arrêté n° PDAU/NUM_20_008.

ARTICLE 2 :

Les numéros de voirie de la résidence Les Hauts d'Oullins, situés au niveau du tènement ci-dessous, dont le code INSEE est 69149 sont certifiés aux adresses suivantes (cf. plan en annexe) :

18, 20, 22, 24, 26 et 28 de la rue de la Camille, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite : AK 431, AK 540, AK 331 et AK 333

En conséquence, ces unités foncières détiennent les adresses postales précitées.

ARTICLE 3 :

Ampliations du présent arrêté seront adressées aux services de secours et sécurité : Service départemental-métropolitain d'incendies et de secours ; aux services administratifs : Service du Cadastre du Centre des Impôts ; au service d'acheminement des colis et du courrier : la Poste, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire par :

Mise en ligne le : / /

Pour le Maire,
Jérôme MOROGE et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Louis CLAUDE

Fait à Oullins-Pierre-Bénite, le 30 Juillet 2024

**Pour le Maire,
Jérôme MOROGE et par délégation,
L'adjoint délégué,**

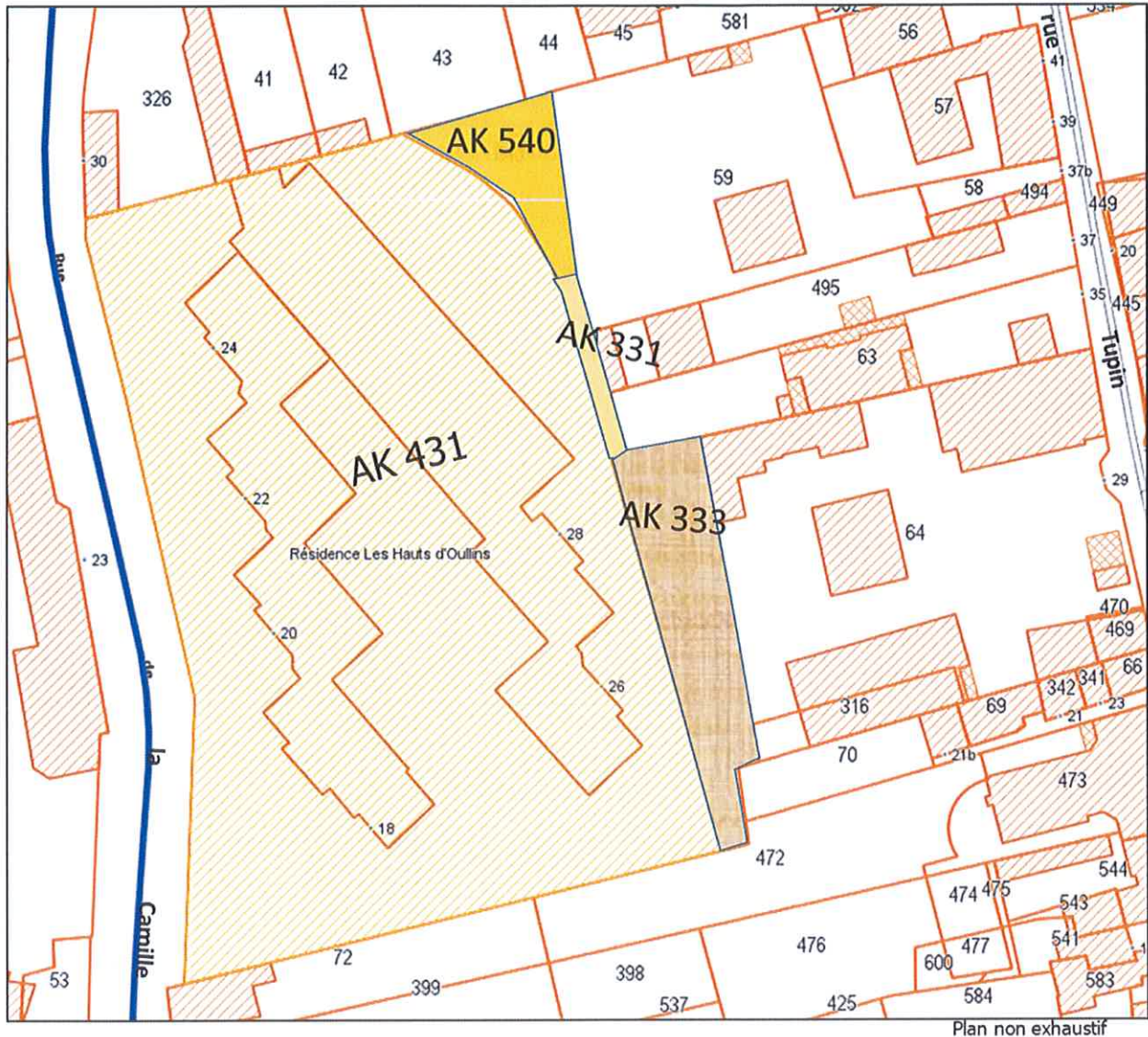
Nathalie BONNETIPS

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Nathalie BONNETIPS'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNE D'OULLINS-PIERRE-BÉNITE' around the perimeter and 'Mairie' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Du 30 juillet 2024

Certification des points d'adresse :
Résidence Les Hauts d'Oullins, 18, 20, 22, 24, 26 et 28 de la
rue de la Camille, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite



Les numéros de voirie situés au niveau du tènement ci-dessous, dont le code INSEE est 69149 sont certifiés aux adresses suivantes :

18, 20, 22, 24, 26 et 28 de la rue de la Camille, Oullins, 69600 Oullins-Pierre-Bénite :
AK 431, AK 540, AK 331 et AK 333

